

22 mar 2013 -18:12

Appartient à [Conseil des ministres du 22 mars 2013](#)

Régie des Bâtiments

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des Bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure négociée en vue de la location de bureaux pour la douane de Genk.

La Régie des Bâtiments louera des bureaux dans le Mobility Center Genk Zuid pour le service Douane de Genk. Le complexe de bâtiments sera encore élargi dans le futur.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11